

FICHE PROJET · REBOISEMENT

Le bois de Charnouveau

Saint-Bonnot · Nièvre (58)



Au cœur de Bourgogne-Franche-Comté, ce projet de reboisement s'étend sur 20,79 hectares dans la commune de Saint-Bonnot. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 6 045 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.

SURFACE

20,79 ha

reboisés

PLANTS

31 185

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**6 045 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2021

le 9 février

Le projet

SITUATION DE DÉPART

Un peuplement déperissant, attaqué par les scolytes.

Le projet reconstitue la forêt selon la méthode « Reconstitution de peuplements forestiers dégradés » du Label Bas-Carbone.

Il plante 3 essences (chêne rouvre, pin laricio de Corse et douglas vert) pour diversifier le nouveau peuplement.

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Reboisement
DURÉE	30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES



Chêne rouvre / sessile

Quercus petraea

Photo : KaiBorgeest, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons



Pin laricio de Corse

Pinus nigra var. corsicana

Photo : Flocci Nivis, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons

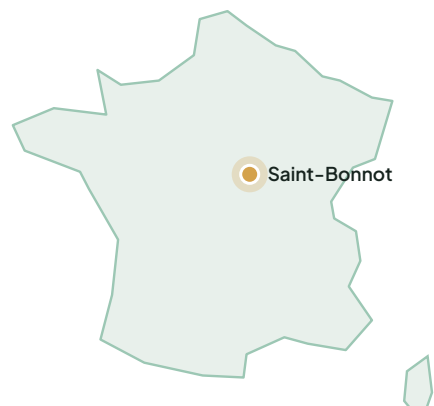


Douglas vert

Pseudotsuga menziesii

Photo : Neptuul, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



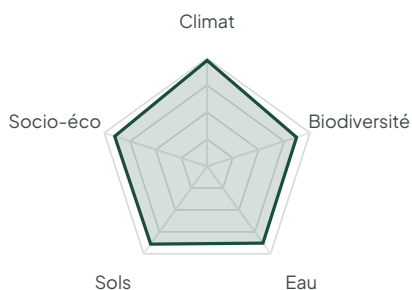
COMMUNE
Saint-Bonnot

DÉPARTEMENT
Nièvre (58)

RÉGION
Bourgogne-Franche-Comté

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **90** sur 100

Climat

98 / 100

Grâce à la présence de Chêne rouvre / sessile (*Quercus petraea*), Pin laricio de Corse (*Pinus nigra* var. *corsicana*), Douglas vert (*Pseudotsuga menziesii*), ce projet...

Biodiversité

87 / 100

La diversité des essences (3 espèces différentes) crée un habitat favorable à de nombreuses espèces.

Eau

88 / 100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

89 / 100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

90 / 100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

1,8 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 1,8 année de travail forestier à temps plein (entre 1,2 et 3,0), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiemnts, élagages) : **1,5 ETP-année (entre 1,1 et 2,5)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **70 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **350 heures (entre 62 et 830)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 107 ans), non comprise ci-dessus : **3,0 ETP-année (entre 2,1 et 4,9)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **4,8 ETP-année (entre 3,3 et 7,9)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011-2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

3

Bonne santé et bien-être

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD

8

Travail décent et croissance économique

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 6 045 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 20,79 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 31 185 arbres prévus sur 20,79 ha, de 3 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 20,79 ha à Saint-Bonnot plante 3 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

31 mai 2021	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
9 février 2021	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
10 décembre 2020	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
10 octobre 2020	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 9 février 2021 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-charnouveau